

**Attentive à la reconnaissance de l'histoire de notre ville, la municipalité a souhaité engager, avec le partenariat de la Région Bourgogne, une étude relative au patrimoine historique et archéologique du centre ancien de Charolles.**

Charolles (sous sa forme bas-latine de *Kadrella vico*) apparaît pour la première fois dans un acte du cartulaire de Cluny vers 956-978 : le site est alors qualifié de *castrum* (château ou chef-lieu fortifié dont dépend un territoire). Clairement mentionnée en 1239 quand le duc de Bourgogne Hugues IV fait hommage au roi de France Louis IX du château et de la châtellenie de Charolles, la hauteur fortifiée a été longuement étudiée, et l'on commence à cerner les profondes modifications qu'elle a subies à la fin du Moyen Age : sont alors rescencées neuf tours, dont les quatre conservées aujourd'hui dans le parcellaire<sup>1</sup>, et un grand boulevard rectangulaire longeant le flanc sud du château, alors que l'on renforce la base des murs contre les nouveaux dangers de l'artillerie, peut-être par la réalisation de la tour présente rue Gambetta, contre l'enceinte<sup>2</sup>. C'est précisément entre 1471 et 1474 qu'est édifiée la tour « neuve » (actuelle Tour de Charles le Téméraire), devenue le symbole le plus éminent du château.

**Peu de choses sont pourtant connues du bourg médiéval, puis de la ville elle-même, avant la Révolution Française, aucune étude d'ensemble n'ayant été menée sur l'agglomération groupée aux pieds du château, et nous en sommes réduits à rassembler des fragments épars de renseignements à partir de la bibliographie. C'est bien pour cette raison qu'un archéologue-historien a été missionné, qui doit procéder d'ici la fin de l'été à une visite la plus complète possible de chaque maison ou immeuble du centre ancien, en identifiant les éléments historiques encore présents au sein de chaque parcelle.**

**Plusieurs angles de recherche seront suivis, en vérifiant notamment ce que l'on connaît des murailles successives de l'agglomération, ainsi que des portes de la ville, et en listant l'ensemble des vestiges du Moyen Age qui sont encore conservés, alors que la ville fait apparaître aujourd'hui surtout les reconstructions tardives (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles).**

Contrairement au château, l'habitat groupé qui a colonisé le pied et les pentes de l'éperon rocheux n'est attesté qu'en 1301, quand Béatrix (petite-fille de Hugues IV) et son mari Robert de Clermont, octroient une charte de franchises aux habitants de cette « ville »<sup>3</sup> : la ville est alors peut-être déjà murée en 1390, et comprend plusieurs poternes en plus des deux portes principales qui la desservent, l'une vers l'actuelle place de la Balance au pied du coteau de la Madeleine, l'autre avec pont-levis sur l'Arconce, à l'extrémité orientale du Grand Pont<sup>4</sup>.

---

Jacquier, 1994, p. 236-241.

Simonin, 1997, p. 5 ; Jacquier, 1994, p. 242.

Maxime, 1989, p. 77.

Rondet (ed.), 1923a, p. 187.

Les guerres de religion provoqueront des dégâts dont on ne peut mesurer l'importance réelle. En 1572, des lettres patentes signalent que la ville n'est plus en état de se défendre, en raison de l'état déplorable de ses murailles : c'est peut-être pour cette raison qu'en 1567, la prise de l'enceinte « à l'escalade » par les Huguenots du capitaine Blanay est si rapide. A la veille de la Révolution, Charolles dispose encore de trois portes, peut-être les trois primitives, dont une à l'emplacement actuel de la place de la Balance. En 1780, pour laisser passer les ancres de marine transportées de Digoin à Toulon-sur-Mer, on détruit la porte de ville installée près du Grand Pont, et ouvrant sur le Faubourg de Champagny (autour de l'actuelle rue du même nom)<sup>5</sup>. En 1794, sera détruite la Porte de la Clayette<sup>6</sup>.

### **Autre grande interrogation, les multiples reconstructions, déplacements, et travaux qui ont affecté les monuments religieux de Charolles.**



Ainsi, si une première église paroissiale, déjà sous le vocable de Saint-Nizier, a existé dès le XIIe siècle, les premiers documents connus ne mentionnent que l'église gothique qui l'a remplacée, et qui sera elle-même détruite en 1868 lorsque l'on édifie l'actuelle église néo-romane, de l'architecte départemental Berthier : à cette occasion, on inverse la direction du lieu de culte, l'abside se retrouvant à l'ouest.

Autre chapelle gothique disparue, celle de l'« allée du Pré Saint-Nicolas accueillait une léproserie<sup>7</sup>. Des recherches d'archives permettront de documenter cet édifice, surtout que cette zone aujourd'hui non bâtie paraît garder une forte symbolique à l'époque moderne : au lieu-dit *Saint-Nicolas*, subsiste à cette période un partage spatial qui fait du « Pré Saint-Nicolas » une propriété du comte quand la « Promenade de Saint-Nicolas » est à la ville : un fossé large sépare les deux zones<sup>8</sup>.

*Vue depuis l'ouest de l'actuelle église paroissiale, construite au XIXe siècle en remplacement de l'église gothique Saint-Nizier.*

### **La configuration du tissu urbain a elle-même beaucoup évolué, et il conviendrait de préciser l'étendue de ces modifications.**

Il faut ici rappeler que la reconstruction de l'église paroissiale permet la destruction de la Mairie, installée à côté, ainsi que de plusieurs maisons et d'une « tour de la

---

Amis du Passé Charolais (Les), 1996, p. 47.

Charolles, 2003, p. 3.

Amis du Passé Charolais (Les), 1996, p. 18 ; Maxime, 1989, p. 77.

Lagoutte, 1969, p. 9.



*Vue du front de rue oriental de la rue Baudinot, où sont conservés trois immeubles de la période gothique, préservés malgré le percement dévastateur de la rue : les anciens niveaux de circulation sont visibles grâce aux rez-de-chaussés surélevés de ces demeures.*

Poterne », afin d'agrandir la place de l'église<sup>9</sup>. Autre grand bouleversement, le percement de la rue Baudinot en 1881 entraîne la destruction de tout un quartier médiéval, abritant les anciennes Halles Sainte-Catherine<sup>10</sup>, et plusieurs îlots d'habitats comportant de vastes tours d'escaliers. En 1863, les Halles que l'on voit encore aujourd'hui ont déjà remplacé les fours banaux : au moment de la réfection, on avait découvert dans le sol des squelettes chargés de carcans, dont un a été, semble-t-il conservé au Musée des Ursulines à Mâcon<sup>11</sup>.

Comme partout ailleurs, le XVII<sup>e</sup> siècle préside à l'érection de plusieurs bâtiments monastiques. En 1619, les religieux du Tiers-Ordre de Saint-François, dits Picpus, s'installent sur une vaste parcelle sur le front occidental de l'actuelle rue de la Madeleine, et mettent en place tout un aménagement hydraulique afin de récolter dans leur jardin une source provenant du sommet de la colline.

Trois ans auparavant, c'est l'ancien Hôpital de la ville, dédié à Sainte-Agnès, qui est rebâti, à l'angle de l'ancienne « rue de Champagne » (actuelle rue Général Leclerc), et de l'actuelle rue de la Grenette<sup>12</sup>. En 1632, est fondé le couvent des Clarisses (dans l'actuelle rue Baudinot), en face des fours banaux du Moyen Age. Enfin, en 1637 s'installent les Visitandines, dans un vaste couvent utilisé aujourd'hui par le lycée et l'école communale, sur la rue Champagne<sup>13</sup>.



*La facade gothique du monastère des Clarisses arborant des ouvertures de la fin du XV<sup>e</sup> siècle*

Amis du Passé Charolais (Les), 1996, p. 15-16.

Découverte (A la), s.d., p. 12.

Amis du Passé Charolais (Les), 1996, p. 12.

Maxime, 1989, p. 81 ; Lagoutte, 1969, p. 188.

Lagoutte, 1969, p. 9.

Les résultats attendus pour le cœur de ville permettront, sur tous ces sujets, de mieux connaître le bâti ancien, en vue de faciliter la politique d'aménagement urbain, de développer le tourisme sur la ville et de sensibiliser la population au regard de l'histoire.

### ***Bibliographie :***

#### **Amis du Passé Charolais (Les), 1996 :**

Les Amis du Passé Charolais, *Ce vieux pays : le canton de Charolles (Saône-et-Loire) au début du XXe siècle*. Charolles, Les Amis du Passé Charolais, 1996, 110 p.

#### **Charolles, 2003 :**

*Charolles "Mémoire d'une ville"*. Charolles, A.U.E. du Charolais - Brionnais - Val de Loire/Antenne Charolaise du CGSL/Photographie en Charolais/GSAC, 2003, 24 p.

#### **Découverte (A la), s.d. :**

*A la découverte du Patrimoine charollais : le Nez en l'Air. Les rues de Charolles*. Charolles, GSAC, s. d., 31 p.

#### **Jacquier, 1994 :**

JACQUIER (E.), *Les châteaux médiévaux en Bourgogne du Sud (d'après les comptes du bailliage de Charolles)*. Thèse pour le nouveau Doctorat, sous la direction de Mme A. PRACHE, Université Paris IV - Sorbonne, UFR Art et Archéologie, décembre 1994, dactylographié, 358 p.+40 p. d'ann.+LXX pl. h. t.

**Lagoutte, 1969 :**

LAGOUTTE (T.), *Charolles de 1790 à 1793*. Mémoire de Maîtrise d'Histoire, sous la direction de M LIGOU, Université de Bourgogne, Dijon, 1969, dactylographié, 157 p.

**Maxime, 1989 :**

MAXIME (Frère), *Monographie des communes du Charollais et du Brionnais*. Réimpression [1ère éd. 1904]. s.l., Ed. de la Tour G.I.L.E., 1989, 290 p.

**Rondet (ed.), 1923a :**

RONDET (J.) (ed.), *La Revue du Charolais : revue d'histoire régionale (Charolais, Brionnais et Bourbonnais)* 12, oct. 1923.

**Simonin, 1997 :**

SIMONIN (O.), *Charolles - Le Château, n° 71 106 012 - Saône-et-Loire. Rapport d'évaluation, 30 juin - 4 juillet 97*. AFAN ;Dijon : SRA Bourgogne, 1997, 13 p.